Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EGLISE ROMANDE DE ST-JEAN À GRANDSON

Demande de crédit pour la première étape de la restauration

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de lui accorder un crédit de 3'525'000 francs pour financer la première étape de la restauration de l'église romane de Grandson. Une partie de ce crédit est destinée aux études préparatoires en vue de la deuxième étape. Cette demande sera soumise au Grand Conseil lors de la session de septembre.

Propriété de l'Etat de Vaud, l'église romane de Grandson est un monument d'importance nationale, construit en plusieurs étapes au cours du 12e siècle. Depuis longtemps, elle connaît des problèmes de stabilité, nécessitant des interventions de consolidation presque continues. La dernière restauration d'envergure remonte à la fin du siècle dernier ; elle a porté sur l'ensemble de l'édifice et, en particulier, sur le voûtement de la nef et la stabilité des piliers.

En raison de l'importance des travaux à entreprendre, nécessitant un investissement de l'ordre de 7,5 millions de francs, le Conseil d'Etat a décidé de procéder en deux étapes. La première intervention portera sur l'enveloppe du bâtiment : il s'agira d'assurer l'équilibre statique de l'église et l'étanchéité des toitures. Devisés à 2,83 millions de francs, ces travaux devraient s'échelonner entre novembre 1999 et décembre 2000.

La deuxième étape portera sur la restauration des façades extérieures et intérieures, ainsi que sur le réaménagement des lieux de culte et de visite. Pour financer les études préparatoires aux travaux de cette deuxième phase, le Conseil d'Etat demande un crédit de 695'000 francs. Au début 2001, le Conseil d'Etat demandera un nouveau crédit pour la deuxième étape des travaux.

Le crédit total de 3'525'000 francs, servant à financer les travaux de la première étape et les études pour la deuxième intervention, sera soumis à l'approbation du Grand Conseil lors de la session de septembre 1999.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 17 juin 1999

M. Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures, 021 / 316 70 01 M. Bernard Verdon, architecte au Service des bâtiments, 021 / 316 73 49

Eglise romane Grandson